



Mercredi 21 mars 2012

Communiqué de presse

Signature du 2^{ème} Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014

La Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère poursuivent leur association pour le développement et l'amélioration de l'accueil des enfants et des jeunes.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un dispositif national mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) en 2007 pour soutenir les collectivités locales dans le développement qualitatif et quantitatif de services d'accueil pour les enfants de 0 à 17 ans.

Le CEJ Brestois s'inscrit dans une démarche éducative globale

Le contrat Enfance Jeunesse, qui lie la Ville de Brest à la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, est un des outils de concrétisation et de mise en action des objectifs portés par le Projet Educatif Local (PEL).

Le PEL constitue l'instance centrale de travail partenarial pour les questions d'éducation sur le territoire de la ville de Brest. Il comprend également parmi ses partenaires, outre la Ville de Brest et la CAF du Finistère, BMO, le Conseil Général, la direction départementale de la cohésion sociale (ex jeunesse et sport) et l'Inspection Académique. La CAF du Finistère a fortement soutenu et accompagné l'élaboration du PEL tant dans la réflexion que dans l'animation et est aujourd'hui très présente dans son organisation.

Le CEJ, un outil au service du développement

Créé afin de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans, le CEJ est un contrat d'objectif et de cofinancement qui vise à :

- Favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil,
- Rechercher l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr



Le diagnostic partagé

L'écriture de ce contrat a nécessité un travail préparatoire important. Un diagnostic partagé du territoire de Brest a ainsi permis de définir des orientations en matière d'enfance et de jeunesse au regard des constats et des problématiques repérés.

Les objectifs du 2^{ème} Contrat Enfance Jeunesse

Des objectifs généraux:

- Augmentation du nombre de places d'accueil en encourageant l'adaptation de l'offre sur le territoire,
- Soutien aux actions et projets concourant à la construction de la parentalité, développement des lieux et temps d'échange entre professionnels et familles,
- Mise en œuvre d'une universalité de l'action municipale qui favorise l'égalité des chances et la prise en compte des familles fragilisées,
- Développement des fonctions d'observation et d'analyse des besoins sociaux,
- Renforcement de la possibilité pour chaque enfant d'accéder à un espace éducatif de qualité et de proximité,
- Intégration de la politique d'accueil de l'enfant et du jeune dans le Projet Educatif Local.

Des objectifs spécifiques à la petite enfance :

- Coordination de l'offre, soutien à la diversité des formules d'accueil et accompagnement des familles dans leurs choix de modes d'accueil,
- Prise en compte des familles en cours d'insertion ou confrontées à des horaires de travail atypiques pour proposer une offre d'accueil adaptée.

Un objectif spécifique aux Accueil de Loisirs:

- Soutien et accompagnement de l'activité des Accueil de Loisirs brestois

Les actions concernées

Le 2^{ème} Contrat Enfance Jeunesse concerne :

- 5 Relais d'Accueil Parents Assistantes Maternelles,
- 12 lieux Multi accueil pour la petite enfance (Crèches) sur les 19 existants sur la ville,
- 6 haltes garderies municipales,
- 1 ludothèque,
- 2 Crèches familiales municipales,

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr



- 2 lieux d'accueil enfants/parents sur les 10 existants sur la ville,
- 33 accueils de loisirs,
- Des centres de vacances,
- Des postes de coordination enfance/jeunesse.

En s'appuyant sur une analyse des besoins des familles brestoises et l'offre existante, le CEJ prévoit également sur la période du contrat le développement de l'offre d'accueil et de services :

- La création d'une centaine de places en multi-accueil petite enfance sur l'ensemble du territoire brestois à l'horizon 2014,
- L'augmentation de la capacité d'accueil en centre de loisirs (70 places supplémentaires),
- Le projet d'une ludothèque intégrée à la médiathèque des capucins,
- Le développement pour les jeunes.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr